

Janvier 2023

Janvier 2023
Bulletin Municipal n°9
Téléphone: 05 59 39 46 10
Email: mairie@agnos.fr
Site: agnos-64.fr
Facebook: Commune d'Agnos





André BERNOS, Maire

Anne-Marie BARRERE Sylvie CALMEJANE Adjointes

Les Conseillers Municipaux Et le Personnel Communal vous souhaitent



Une Bonne Année 2023



« Ce qui est créé par l esprit est plus vivant que la matière. » Charles Baudelaire

Le Mot du Maire:

Depuis 17 ans, AGNOS n'a pas connu d'augmentation du taux d'imposition voté par le Conseil Municipal. L'Etat avait promis que la suppression de la taxe d'habitation serait compensée pour les communes à l'euro près. Il manque toutefois 15 000 €! La définition de la liberté des communes comprend que celles-ci sont gestionnaires de leur budget. Mais AGNOS, qui a été auditée par la Trésore-rie, se voit proposer d'augmenter ses impôts pour pouvoir continuer à investir et prétendre à toucher certaines subventions....

Mais dans quel monde vivons-nous?

Ne peut-on pas trouver d'autres solutions économiques telle que la centrale photovoltaïque pour apporter une masse financière afin de permettre à notre budget de continuer son investissement sans trop toucher au taux d'imposition

Déjà, lorsque notre Syndicat de l'eau avait refusé d'augmenter le tarif, il risquait d'être amputé de plusieurs subventions concernant certains réseaux d'eau défaillants : il fallait dépasser les 1,50 Euros du mètre cube d'eau assainie.

De son côté, la Communauté de Communes du Haut-Béarn n'arrête pas d'empiler les autofinancements, avec des sommes colossales. La hausse de la taxe Gemapi qui concerne la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations accentuera cette année la fiscalité du village sur les habitations.

L'hôpital d'OLORON vient de se doter d'un appareil à IRM et d'un scanner flambant neuf. Notre Municipalité a toujours soutenu la vie de notre hôpital et de son personnel. Comment la Maison de Santé, un outil si important pour la santé de notre population, peut-elle entrer en choix de concurrence financière avec une pile du Pont d'Enfer du Fort du Portalet ?

Un des grands projets de notre municipalité est l'aménagement du terrain Loustau derrière l'école, intégrant le Peloton de Gendarmerie de Haute-Montagne (PGHM), trois logements et des aménagements touristiques, participant à l'attractivité du centre du village : création d'un city stade, mise en valeur des mobilités douces en repensant le cheminement dans les Rues des Pyrénées, de l'Egalité et de la Gloriette. Ce terrain global a été acheté 335 000 € par l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL). La Gendarmerie achètera 8600m² pour 204 000 € afin d'y installer le PGHM. Le reste de la surface sera occupée par le futur parking de l'école, avec une forêt qui sera créée artificiellement grâce au programme « 1000 arbres » porté par l'ONF. Lors des réunions de quartier du mois de Janvier prochain ces orientations vous seront présentées.

A.BERNOS

Recensement : Les trois agents de recensement de la population passeront à votre domicile entre le 19 janvier et le 19 février. Ce recensement sera effectué par Sylvie CALMEJANE, Isabelle DAUNES et Muriel ALLARD. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

<u>Animations</u>: L'association Noste Casau a partagé la magie de Noël avec tous les habitants, en proposant deux évènements qui ont réchauffé les cœurs. Vendre-di 9 décembre à 20h30, l'église du village pleine à craquer a accueilli un concert du chœur mixte Sensible,



groupe oloronais au répertoire mêlant chants du monde traditionnels et sacrés ainsi que le chœur d'hommes basco-béarnais Errenjentak. Samedi 10 Décembre, la Salle Polyvalente a accueilli le marché de Noël, avec des jeux gonflables, du maquillage pour les plus jeunes, la présence du Père Noël et de nombreux stands d'artisans ont permis de préparer les cadeaux de fin d'année. Bravo à toute l'équipe!!

Forêt: Une demande de plantation sur une vingtaine d'hectares a été faite auprès de l'Office National des Forêts, sur des parcelles abandonnées par des agriculteurs de Sayette. La forêt de l'Ecole, plantée il y a quelques années avec le concours de l'Ecole, de l'association Estivade et de l'ONF, nécessite des éclaircissements afin qu'elle puisse continuer à s'épanouir. Il sera effectué grâce à un cheval, ce qui évitera le travail mâché et industriel des grosses machines et sera plus respectueux de l'environnement. Dans un autre domaine, des coupes d'affouage seront disponibles aux alentours de mars 2023. Chaque mairie aura sa dotation destinée à la coupe de bois.

Mielle: Les deux cerisiers pourris qui se trouvaient en bord de Mielle ont été coupés et seront remplacés prochainement. Un atelier jeune, encadré par le centre social, a également permis de découper les branchages accumulés le long des berges en morceaux de 30 cm, ce qui permettra à la prochaine crue de les emporter facilement

<u>Biodiversité</u>: L'attractivité de notre territoire, toujours à la recherche de fruits et légumes d'antan, se matérialise par l'achat de 5 hectares de terrain qui permettront de faire pousser pommiers ou encore fraisiers de variétés locales et rustiques. Tous nos encouragements à ce jeune couple porteur de projet!





.<u>Voie douce</u>: Parallèlement au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, la route des mousquetaires sera balisée depuis le Pays Basque jusqu'à AGNOS, notamment pour les promenades équestres, ce qui permettra de lui redonner un véritable attrait touristique

<u>Lotissement « Les Colombes » :</u> La mairie a été saisie par les habitants du Lotissement des Colombes, appartenant pour moitié à BIDOS et à AGNOS. Le syndic demande au promoteur une réfection afin de terminer enfin ce lotissement.

<u>Voirie</u>: Comme annoncé dans un bulletin précédent, le Chemin de la Colline vient d'être enrobé. Il est à noter que l'entreprise en charge de ce projet, d'un coût de 46 000 €, a annoncé un dépassement de 17%. Rien que ça...

<u>Photovoltaïque</u>: La Communauté de Communes du Haut-Béarn a redonné la parcelle d'aéromodélisme à la commune, ce qui permettra de réaliser le projet photovoltaïque initié sur ce terrain jouxtant la piste.

Personnel:

Jean-Marc LOUNÉ et Evelyne GAROS sont en arrêt maladie. Tous nos vœux les accompagnent.

Subventions : Malgré notre budget étriqué, cette année encore nous avons tenu à dynamiser les associations de notre commune, avec une dotation communale représentative. L'AICA sera subventionnée à hauteur de 400 €, l'Association bibliothèque 500 €, l'association de parents d'élèves pourra compter sur un soutien de 500 €, Le Comité des Fêtes 500 €, l'aéromodélisme 200 €, Basket 600 €, Noste Casau pourra continuer à animer le village avec une aide de 350 €, Resto du Cœur 150 €, Terres de Mémoire et de Lutte 120 € et Curieux de Nature 50 €.

<u>Taxe d'aménagement</u>: Cette taxe a pour objet la taxe locale d'équipement et d'aménagement d'ensemble. Elle permet entre autres de financer pour partie les travaux de voirie, de réseaux, ou encore de raccordement aux égouts. Le plan local d'urbanisme (PLU) avait approuvé une taxe à hauteur de 1,5% sur la valeur des maisons, et passera en 2023 à 2% de cette valeur.

Ecole: Le regroupement pédagogique intercommunal se porte bien, avec énormément d'enfants de toute petite section prévus pour la rentrée 2024. A noter qu'un RPI qui regrouperait AGNOS, GURMENÇON et BIDOS n'est pas à l'ordre du jour.

Eau: La création du nouveau syndicat des eaux et de l'assainissement, réunissant AGNOS, BIDOS, GUR-MENÇON, ASASP-ARROS, est en cours de finalisation. Un chantier de longue haleine se concrétise en gardant l'objectif d'un service public effectif.

AICA: Le bilan de la saison de chasse 2022/2023 est satisfaisant avec un effectif stationnaire fort d'une cinquantaine d'adhérents.

Nos différentes activités

gibiers de plaine : faisans et cailles principalement

<u>palombes</u> : chasse a l affût et en palombière (sur le territoire de Bugangue et parcelles voisines de la commune

sangliers et chevreuils: chasse en battue organisées les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés avec le respect des règles de sécurité (pannotage et port du gilet fluo entre autre) nuisibles: piégeage réalisés tout au long de la saison et cela de plus en plus, à la demande des personnes des 2 communes Agnos et Gurmençon

RAPPEL: Soyez vigilants quand vous vous randonnez

Encore cette année des accidents de chasse sont malheureusement survenus au niveau national .Sur le territoire Agnos/Gurmençon aucun incident n'est à déplorer et ce grâce au respect des règles de sécurité rappelées avant chaque battue .De plus les chasseurs informent systématiquement leurs collègues de la présence de tous les randonneurs identifiés sur les zones de chasse.

Lors des chasses en battue les chasseurs ont obligation de porter un gilet fluo et de jalonner le secteur concerné par des panneaux indiquant « Battue en cours>>

Nous invitons donc les marcheurs , cyclistes et randonneurs a se vêtir d'un gilet fluo afin d'être mieux vus

<u>(suivant photo ci-dessous)</u>

L'A I C A remercie les municipalités de Gurmencon et Agnos pour leur aide en maintenant la subvention communale annuelle

Incivilités : Les panneaux « Agnos » et « la Mielle » ainsi que « le banc de Jojo » ont été volés. Des plantations d'agrément effectuées par les bénévoles de « Noste Casau » ont aussi disparu. Inadmissibles incivilités !